

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

SITUATION EN GUYANE

LE SNU POLE EMPLOI FSU DEMANDE LA FERMETURE DES SITES

Ce 17 juin 2020, le SNU a adressé le courrier suivant à la Direction Générale de Pôle emploi :

Monsieur le directeur général,

Malgré un passage au stade 3 la direction de Pôle emploi GUYANE a fait le choix de suivre la préfecture et de ne pas fermer les agences au public.

Nous pensons que nous sommes là face à une directive abusive de la DG qui profite des arrêtés préfectoraux en vigueur pour ne pas prendre en compte la situation de la Guyane au mépris de la situation réelle : nous ne sommes plus dans une situation de contamination de gré à gré mais bien une situation où le virus circule librement, par contact de surface contaminée et ou même par aérosolisation (dixit le conseil scientifique mis en place par la collectivité de Guyane en date d'hier...)

Faut-il vous rappeler la situation spécifique des outremer en terme de moyen sanitaire ? De populations à risque ? D'accès aux soins ? Que la pandémie en Guyane se double d'une épidémie de dengue ?

Faut-il une fois de plus rappeler où se trouve la Guyane sur une carte ? Que nous sommes comme nous l'avons toujours été frontalier du Brésil où la pandémie est hors de contrôle, où les états amazoniens, Amazonas et Amapa en tête sont contraints à creuser des fosses communes ? Où l'état de Sao Paulo s'est résolu à enterrer ses morts de façon verticale faute de place dans les cimetières ?

L'expérience tend à nous faire penser que la situation va rapidement devenir hors de contrôle et alors que l'arrêté préfectoral préconise une généralisation du télétravail, les agence de Guyane continueront, même modérément d'ouvrir leurs portes aux demandeurs d'emploi, accélérant encore, comme s'il en était besoin, la circulation du virus.

Nous vous demandons solennellement de prendre en compte toutes les mesures en votre pouvoir pour garantir la sécurité sanitaire et la santé de l'ensemble des agents et usagers de Pôle emploi Guyane en décidant la fermeture immédiate des sites de Guyane.

Bien à vous

Le SNU Pôle emploi FSU

Le SNU a demandé un vote en Comité Social Economique Central ce jour demandant la fermeture immédiate des sites par mesure de précaution.

La direction de Pôle emploi a refusé de soumettre cette demande au vote.

Contact SNU - Michel BREUVART : 06.08.77.06.22



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

📘 [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

🐦 [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

www.snutefifsu.fr